



ENFANCE
Bien grandir



PROJET PEDAGOGIQUE ANNEE 2024-2025



ASSOCIATION
DE SANCEY



Table des matières

I. Les objectifs pédagogiques	3
1. Apprendre à vivre ensemble	3
✓ Découvrir les bases du respect	3
✓ Favoriser l'entraide et la solidarité	4
✓ Lutter contre le harcèlement	4
2. Renforcer les connaissances de la nature	5
✓ Organiser des sorties en forêt :	6
✓ Ateliers sur le cycle de l'eau et de la vie	6
✓ Intervenants nature :	6
3. Développer l'estime de soi.	6
✓ Mettre en place des activités « faire soi-même » :	6
✓ Proposer des ateliers de résolution de problèmes :	7
✓ Favoriser les échanges et les discussions :	7
Conclusion	7
II. Organisation de l'accueil	8
1. La structure	8
2. Organisation de l'équipe d'adultes	8
3. Inscriptions	9
4. La vie quotidienne	9
✓ Transport	9
✓ Accueil et Départ	9
✓ Repas	10
✓ Goûter	11
✓ Hygiène des locaux	11
✓ Hygiène corporelle	11
✓ Santé	12
✓ Repos	12
✓ Relations accueil de loisirs / famille	12
✓ Objets de valeur	13
✓ Les rythmes et activités proposées	13
✓ Journée type à l'accueil périscolaire :	13
5. Les relations dans l'équipe d'adultes	14
✓ Relations entre adultes, vie de l'équipe	14
✓ Relations avec l'organisateur	14
✓ Rôle formateur de la directrice, suivi des stagiaires	14
6. Evaluation	14

I. Les objectifs pédagogiques

L'accueil périscolaire a pour mission d'accompagner les enfants de 3 à 12 ans dans leur développement personnel et social. Ce projet pédagogique vise à créer un environnement stimulant et bienveillant, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement des enfants.

Le projet pédagogique repose sur le Projet Educatif de Familles Rurales Sancey qui a pour intention de permettre aux enfants de s'épanouir en milieu rural en favorisant le développement moteur, affectif, social et moral ainsi qu'intellectuel. La sensibilisation au développement durable et le développement de la curiosité culturelle sont également au cœur de ce projet.

Les objectifs du projet pédagogiques ont été réfléchis avec l'ensemble de l'équipe d'animation et de direction.

Trois objectifs ont été retenus, en accord avec les valeurs que chaque membre de l'équipe souhaite transmettre aux enfants :

- Apprendre à vivre ensemble ;
- Renforcer les connaissances de la nature ;
- développer l'estime de soi.

1. Apprendre à vivre ensemble

L'accueil périscolaire est un lieu de vie en collectivité. Les enfants jouent ensemble, mangent ensemble, partagent diverses activités et doivent respecter les mêmes règles. C'est donc un endroit et un moment privilégié pour apprendre à vivre ensemble.

Pour les aider à y parvenir, l'équipe d'animation pourra s'appuyer sur plus axes :

✓ Découvrir les bases du respect

Respecter implique de se soucier de l'impact de nos actes sur autrui, d'être inclusif et d'accepter les autres pour ce qu'ils sont, même lorsqu'ils sont différents. Le respect commence par la confiance et il est lié à l'empathie, la compassion, l'intégrité et l'honnêteté.

Pour aider les enfants à développer ces qualités, nous devons d'abord nous positionner en exemple et nous comporter comme tel.

De plus les règles de vie seront mise en place de façon à faire ressortir la dimension de respect. Tout manquement de respect que ce soit entre les enfants ou envers les adultes sera automatiquement recadré et des sanctions pourront être mises en place si nécessaire. Les enfants seront également amenés à s'exprimer sur leur manque de respect afin d'essayer d'en trouver les causes et de pouvoir y remédier. Les cibles de ces manques de respect pourront

également exprimer leur sentiment suite à cela afin que l'auteur puisse se rendre compte des conséquences de ses actes.

Enfin, les activités proposées sont réfléchies de manière à découvrir autrui et ses différences (les différences de capacité de chacun, de goûts, de culture, aller à la rencontre d'autrui, activité en collectives, coopératives...). Des ateliers sur le respect et la tolérance seront organisés où des discussions et des activités autour des valeurs de respect, d'empathie et de tolérance seront animées, afin de sensibiliser les enfants à la diversité et à l'importance de vivre ensemble en harmonie.

✓ Favoriser l'entraide et la solidarité

Chaque nouvelle année scolaire amène de nouveau enfant à l'accueil, que ce soit des tous petits ou des plus grands mais n'ayant encore jamais fréquenté l'accueil périscolaire. Certains enfants peuvent être perdus dans ce grand groupe d'enfants.

C'est pourquoi nous proposons, sur la base du volontariat, de mettre en place des parrainage où les enfants habitués à l'accueil peuvent prendre en charge des plus petits pour les aider dans les tâches quotidiennes (laver les mains, porter les plateaux, couper la viande, servir l'eau...).

Cela pourra rassurer les plus petits, tout en valorisant les plus grands en les responsabilisant. Et bien sûr, cela permettra de créer du lien entre eux et permettre aux plus petits d'être mieux intégré au groupe.

D'autre part des projets collectifs seront mis en œuvre. L'équipe d'animation fera en sorte d'encourager les enfants à participer à des projets communs (création d'une fresque, aménagement d'espace...) pour développer un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective.

Enfin, nous mettrons en place des jeux qui nécessitent la coopération et le travail d'équipe, afin de renforcer les liens entre les enfants et d'apprendre à gérer les conflits de manière constructive.

Cela pourra également mettre les enfants dans une dynamique d'entraide qu'ils pourront élargir à d'autres.

✓ Lutter contre le harcèlement

Durant les années précédentes, nous avons remarqués quelques moqueries et brimades répétées sur certains enfants en particulier. Ces comportements peuvent s'assimiler parfois à du harcèlement. Cela entraîne parfois chez les enfants qui en sont victimes une réelle souffrance qui se traduit quelques fois en réactions violentes.

Le harcèlement peut avoir des conséquences dévastatrices sur la santé mentale et physique des personnes touchées. Les victimes peuvent ressentir de l'anxiété, de la dépression, et même des pensées suicidaires. Il est crucial de créer un environnement où chacun se sent en sécurité et respecté.

Nous ne tolérons aucune violence verbale ou physique et sanctionnons automatiquement les manquements à la règle, tout en essayant de dialoguer avec les deux parties. Nous espérons également que notre travail sur les bases du respect pourront atténuer ce phénomène.

De plus, nous encourageons les enfants à :

- Signaler le Comportement : Si un enfant est témoin ou victime de comportement de violence physique ou verbale, nous encourageons les enfants à venir nous en parler. Il est important que les responsables prennent des mesures pour mettre fin à ces comportements.
- Éduquer et Sensibiliser : La prévention est essentielle. Organisez des ateliers ou des discussions sur le harcèlement pour sensibiliser les gens à ce problème. Plus nous en parlons, plus nous pouvons changer les mentalités.
- Promouvoir l'Empathie : Encouragez les valeurs d'empathie et de respect au sein de la structure. Nous encourageons les enfants à se mettre à la place des autres et à comprendre l'impact de leurs actions.

2. Renforcer les connaissances de la nature

Nous avons la chance de vivre dans un environnement rural, il est donc important d'en tirer profit pour plusieurs raisons.

Pour se faire, nous pouvons les aider grâce à différents angles :

Tout d'abord, cela stimule leur curiosité et leur sens de l'observation. En explorant l'environnement naturel, ils apprennent à identifier les plantes, les animaux et les différents écosystèmes, ce qui enrichit leurs connaissances.

De plus, passer du temps en plein air favorise leur développement physique. Les activités en nature, comme la randonnée ou le jeu en plein air, encouragent l'exercice et aident à développer la coordination et la force.

Sur le plan émotionnel, la nature a un effet apaisant. Elle peut réduire le stress et l'anxiété, offrant aux enfants un espace pour se détendre et se ressourcer. Cela contribue également à renforcer leur créativité et leur imagination, car la nature est une source d'inspiration inépuisable.

Enfin, découvrir la nature aide les enfants à développer un sens de la responsabilité envers l'environnement. En apprenant à apprécier et à respecter la nature, ils deviennent plus conscients des enjeux écologiques et de l'importance de la protection de notre planète.

En somme, la découverte de la nature est une expérience enrichissante qui favorise le développement global des enfants, tant sur le plan physique qu'émotionnel et intellectuel.

Pour cela nous avons pour projet de :

✓ Organiser des sorties en forêt :

Organiser des sorties régulières en forêt pour observer la faune et la flore. Les enfants apprendront à reconnaître les différentes essences d'arbres et à comprendre leur rôle dans l'écosystème.

Cela se fera à travers plusieurs activités comme une chasse au trésors ou la création d'un herbier par exemple.

✓ Ateliers sur le cycle de l'eau et de la vie

Proposer des activités ludiques et éducatives sur les différents cycles, incluant des expériences pratiques pour illustrer ce concept. Le compost mis en place les années précédentes pourra être un appui pour ces ateliers.

✓ Intervenants nature :

Inviter des spécialistes (botanistes, agronomes) pour animer des ateliers sur le compostage et le jardinage, permettant aux enfants de découvrir les pratiques écologiques et de participer à la création d'un jardin pédagogique.

3. Développer l'estime de soi.

Une bonne estime de soi leur permet de se sentir en confiance et capables d'affronter les défis de la vie. Cela les aide à prendre des décisions, à établir des relations saines et à se sentir valorisés dans leurs interactions avec les autres.

De plus, une estime de soi positive favorise la résilience. Les enfants qui croient en eux-mêmes sont plus susceptibles de surmonter les échecs et de persévérer face aux difficultés. Ils apprennent à voir les erreurs comme des opportunités d'apprentissage plutôt que comme des échecs définitifs.

Enfin, en développant leur estime de soi, nous les aidons à se connaître et à s'accepter tels qu'ils sont, ce qui est fondamental pour leur bien-être émotionnel et mental. En somme, investir dans l'estime de soi des enfants, c'est leur donner les outils nécessaires pour s'épanouir et réussir dans la vie.

C'est pourquoi, nous avons décidé de :

✓ Mettre en place des activités « faire soi-même » :

Organiser des ateliers créatifs où les enfants pourront réaliser des objets (bricolage, arts plastiques) qu'ils pourront emporter chez eux. Cela leur permettra de prendre confiance en leurs capacités.

Cela pourra alors être de créer un petit collier de perle ou un petit bricolage, à quelque chose de plus conséquent.

✓ Proposer des ateliers de résolution de problèmes :

Proposer des défis adaptés à chaque tranche d'âge, où les enfants devront collaborer pour surmonter des obstacles. Cela favorisera la persévérance et la confiance en soi. Cela peut passer par le sport ou par des défis de construction par exemple.

✓ Favoriser les échanges et les discussions :

Mettre en place des cercles de parole où les enfants pourront partager leurs expériences et émotions, favorisant ainsi les échanges entre pairs et avec les adultes. Il sera également important de favoriser les échanges dès que possible que ce soit à table, durant les déplacements ou lors des temps libres.

Conclusion :

Ce projet pédagogique vise à offrir aux enfants un cadre d'apprentissage enrichissant et ludique, où ils pourront développer leur estime de soi, renforcer leurs connaissances de la nature et apprendre à vivre ensemble. En favorisant l'autonomie, la curiosité et le respect, nous souhaitons contribuer à leur épanouissement personnel et social.

II. Organisation de l'accueil

1. La structure

L'accueil périscolaire est organisé par l'association « Familles Rurales » de Sancey, qui est rattachée à Familles Rurales du Doubs.

Il se situe 17 rue sous les Chênes à Sancey.

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30 ; de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30 (avec possibilité d'inscription jusqu'à 17h30) les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

L'accueil périscolaire s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans, scolarisés à l'école du SIVOS de Sancey.

L'accueil périscolaire peut accueillir 80 enfants dont 20 enfants de moins de 6 ans.

2. Organisation de l'équipe d'adultes

1. Mme Mélanie LUC, directrice titulaire du BAFD, d'une licence de psychologie et du PSC1, garante du bon fonctionnement de l'accueil périscolaire ; présente sur les temps d'accueil tous les midis et les lundis, mardis et jeudis soirs.
2. Mme Marie-Noëlle GALLECIER, animatrice diplômée BAFA, présente sur les temps d'accueil tous les midis et les lundis et jeudis matins. Mme Gallecier assure également le ménage de la structure.
3. Mme Christelle MUSY, animatrice CAP Petite enfance, présente sur les temps d'accueil tous les midis, les lundis soirs de 17h30 à 18h30 et les vendredis soirs.
4. Mme Coralie MICHELI, animatrice non diplômée, présente sur les temps d'accueil tous les midis.
5. M. Dylan SEARA, animateur non diplômé, présent sur tous les temps du midi.
6. Mme Emeline DEVILLERS, en apprentissage CAP Petit Enfance, en partenariat avec le Multi-Accueil Familles Rurales de Sancey, présente sur les différents temps d'accueil périscolaire.
7. L'équipe peut s'enrichir d'animateur/trice ponctuelle selon les effectifs.
8. L'équipe intègre également ponctuellement des jeunes stagiaires, souvent élèves à la MFR.

Toute l'équipe est en CDI (hors stagiaires et apprentie).

Les samedis et dimanches sont des jours de repos.

3. Inscriptions

Les inscriptions se font à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année. Les conditions d'inscriptions sont décrites dans le règlement intérieur, téléchargeable depuis le portail famille.

4. La vie quotidienne

✓ Transport

Le groupe se déplace la plupart du temps à pied, mais l'utilisation du minibus est nécessaire pour les éventuelles sorties.

Chaque animatrice veillera à ce que les enfants soient bien attachés et restent assis tout au long du trajet.

✓ Accueil et Départ

Le matin, à partir de 7h, les enfants sont accompagnés par leur responsable jusque dans la structure où une animatrice les accueille et pointe les enfants. Après le temps d'accueil, les animatrices amènent les enfants à l'école, en prenant soin d'accompagner les enfants de maternelle jusque dans leur classe.

Le midi, les enfants de l'école maternelle sont pris en charge par deux animatrices qui les pointent et les emmènent au collège pour les repas.

Les enfants de l'école primaire sont accueillis à l'entrée de la cour de l'école par les animatrices qui les pointent. Le groupe a alors un petit temps libre le temps que tous les enfants soient sortis des classes et soient passés aux toilettes. Le groupe est ensuite emmené au collège pour le repas.

Après le repas, les enfants sont amenés à l'accueil périscolaire où les enfants peuvent jouer librement ou participer aux activités organisées par les animatrices.

Un retour au calme est mis en place avant le départ à l'école afin que les enfants puissent arriver à l'école dans de bonnes conditions.

Puis, les enfants sont donc emmenés à l'école par l'équipe d'animation qui accompagnera les enfants de maternelle jusqu'en classe.

Le soir, les animatrices vont chercher les enfants de maternelle directement dans les classes. Les enfants de l'école primaire sont accueillis au point périscolaire dans le hall de l'école par les animatrices qui les pointent. Une fois que les petits ont rejoint les plus grands, le groupe revient au périscolaire en restant bien rangé deux par deux tout le long du trajet.

Après le temps d'accueil, les parents sont invités à venir chercher leurs enfants entre 17h30 et 18h30. L'équipe vérifie alors que la personne qui vient chercher l'enfant est bien habilitée à le faire.

L'équipe prendra le temps nécessaire pour échanger avec les parents sur la journée de leur enfant si le besoin s'en fait ressentir de la part des parents ou de l'équipe d'animation.

✓ Repas

Le repas du midi se déroule au collège Henri Fertet à 100m des locaux du périscolaire.

Les éventuelles allergies alimentaires ainsi que les coordonnées des familles sont notés dans un tableau récapitulatif disponible dans une pochette cartonnée, dans le sac à dos que l'équipe prend soin de toujours avoir avec elle. Un récapitulatif des allergies est collé, bien en évidence sur cette pochette et les animatrices en sont informées. Les repas proposés tiennent compte de ces éventuelles allergies.

Le cas échéant, le PAI des enfants concernés se trouve dans une pochette l'intérieur du sac avec les médicaments correspondants. Chaque PAI se trouve dans une pochette différente afin d'éviter les confusions.

Dans la mesure du possible, les repas proposés tiennent également compte des éventuels régimes alimentaires particuliers.

Les enfants de l'école primaire sont invités à aller aux toilettes à la sortie de classe et à se laver les main en arrivant au self.

Les enfants de l'école maternelle sont pris en charge par les animatrices qui les aident à aller aux toilettes et à se laver les mains à la sortie de la classe.

Au collège, les enfants de maternelles sont installés sur des petites tables avec une animatrice par table de 8 au minimum. Les animatrices veillent au bon déroulement du repas (service, aide pour couper, surveillance...).

Les enfants de l'école primaire se lavent les mains en arrivant à la cantine, prennent leur plateau et se servent seul, sous la surveillance de deux animatrices. Ils rejoignent ensuite la salle de cantine où les petits sont déjà installés. Ils s'installent sur les grandes tables et les animatrices mange avec eux en se répartissant dans la salle (hors contexte de crise sanitaire).

Cela permet alors un moment de convivialité et d'échanges. L'équipe veille également au respect du calme et incite les enfants à goûter à tous les plats proposés.

Devant un refus, l'équipe n'insistera pas au point de contrarier l'enfant mais l'incitera de façon ludique ou lui proposera de goûter un autre jour.

Le rôle de l'équipe d'animation est d'aider les enfants dans ses choix, afin qu'ils s'éveillent au mieux au goût et au bon déroulement du repas, par la mise en place de conditions favorables. Les temps de repas font donc partie intégrante de l'éducation des enfants accueillis. C'est pourquoi les membres de l'équipe encadrante sont dans l'obligation de prendre leurs repas avec les enfants pour les y assister au mieux (hors contexte de crise sanitaire).

A la fin du repas, les enfants de maternelle sont invités à mettre leurs couverts dans les range-couverts installés au centre de la table. Les animatrices proposent qu'ils aident au rangement, en adaptant la tâche en fonction de l'âge des enfants.

Les enfants de plus de 6 ans débarrassent eux-même leur plateau sous la surveillance des animatrices qui leur proposent de l'aide si nécessaire.

Tous les enfants sont ensuite accompagnés jusqu'à la cour ou à l'accueil périscolaire selon la météo et les activités prévues.

Les enfants peuvent alors aller se laver les mains, les dents et se débarbouiller.

✓ Goûter

Le goûter se déroule à la sortie de l'école de 16h45 à 17h15. Il est fourni par l'accueil périscolaire, en prenant compte des allergies ou des régimes alimentaires particuliers. Toutefois, pour cette dernière raison, les parents peuvent décider de fournir eux-mêmes le goûter à leurs enfants.

Les enfants vont se laver les mains sous la surveillance d'une animatrice puis l'installent dans la salle du repas. Ils sont invités à participer à la préparation du goûter (mise en place des chaises, service...).

Le goûter est un temps d'échange et de convivialité. Les animatrices veillent au respect du calme tout en invitant les enfants à échanger entre eux.

Pour finir, les enfants aident à ranger la table en mettant la vaisselle dans l'évier et les déchets dans la poubelle. Des lavettes spécifiques leur sont mis à disposition pour qu'ils nettoient leur table ainsi qu'un petit balai afin qu'ils ramassent les miettes tombées sous les tables.

Enfin, ils vont se laver les mains et se débarbouiller la bouche si nécessaire, sous la surveillance des animatrices.

✓ Hygiène des locaux

Le petit ménage est assuré tous les jours par Mme Marie-Noëlle Gallecier, après le départ des enfants. Il s'agit de nettoyer les tables et les chaises si besoin, les plans de travail dans la cuisine, passer le balai et la serpillère si besoin, vider les poubelles, vérifier l'état des toilettes et procéder à leur nettoyage etc...

Le ménage à fond est fait une fois par semaine par Mme Marie-Noëlle Gallecier, agent d'entretien.

✓ Hygiène corporelle

Le lavage des mains est obligatoire avant chaque repas.

Le brossage des dents est proposé aux familles lors de l'inscription des enfants. Les parents qui le souhaitent peuvent fournir une brosse à dents et un dentifrice à leur enfant et celui-ci est invité à se laver les dents après le repas de midi.

✓ Santé

Les éventuelles allergies ou maladies de l'enfant apparaissent dans le classeur contenant les fiches individuelles enfant. La directrice en informe les animatrices.

Pour les allergies alimentaires, une fiche est apposée sur le réfrigérateur et sur le placard à goûter.

Pour les allergies médicamenteuses, une fiche est présente dans chaque trousse de soins.

L'équipe veille au bien-être physique et moral de l'enfant et informe la directrice d'un éventuel problème de santé.

Si un enfant a besoin de se reposer parce qu'il est malade, une animatrice prend en charge l'enfant et l'installe dans la petite salle d'activité, sur un matelas. Selon son état de santé, la directrice appellera ou non le médecin et les parents.

Si un enfant a besoin de prendre un traitement médical, la directrice le lui administrera sur prescription médicale.

Un équipement de premiers soins est disponible dans le placard fermé à clé, dans la salle de sieste. Pour chaque sortie, les fiches individuelles enfants et les trousseaux de soins devront être emmenés. Dans ces trousseaux, se trouve une fiche qui devra être complétée par la personne qui aura donné le soin : Nom de l'enfant, date, heure, type de soins, produits utilisés, nom de l'animateur.

Au moment du départ de l'enfant, l'animatrice qui aura donné le soin devra en informer les parents ou l'enseignant.

✓ Repos

Si les enfants en ressentent le besoin, un temps calme peut être proposé. Pour se faire, le temps calme a lieu dans la salle de sieste.

✓ Relations accueil de loisirs / famille

L'accueil de loisirs extrascolaire dispose :

- D'une ligne téléphonique fixe 03.81.59.33.72,
- D'un téléphone portable 07.83.99.93.37
- D'une adresse mail : al.sancey@famillesrurales.org
- De l'espace familles pour les inscriptions/désinscriptions... :
<https://sancey.portail-defi.net/>
- D'un site internet : www.famillesrurales.org/sancey
- Et d'une page Facebook : www.facebook.com/FamillesRuralesSancey

Tous ces moyens de communication peuvent être utilisés en cas de besoin par les parents.

L'ensemble de l'équipe est à la disposition des parents pour toute question ou remarque.

Les informations utiles aux parents sont transmises par écrit et par mail (activités, changement d'organisation...)

Une permanence familles est également mise en place les lundis, mardis et jeudis de 8h45 à 10h45 et de 13h45 à 16h ainsi que les vendredis de 8h45 à 10h45.

✓ Objets de valeur

Les objets ou vêtements de valeur sont déconseillés à l'accueil périscolaire. L'équipe d'animation et de direction ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable en cas de vol, perte ou détérioration.

✓ Les rythmes et activités proposées

Les activités sont préparées avec l'équipe d'animation et avec des intervenants extérieurs.

Les activités ludiques se déroulent dans les locaux du périscolaire, dans la cour et éventuellement au parc de la commune située à environ 100m du périscolaire.

Les activités se déroulent de 7h00 à 8h15, de 12h30 à 13h15 et de 17h15 à 18h15.

L'accueil du matin permet l'enfant de débiter sa journée tranquillement. Des jeux de cartes, de société, des coloriages et de la lecture lui sont proposés.

Les activités du midi se déroulent après le repas et avant la reprise de l'école. Il peut s'agir de jeux extérieurs dès que le temps le permet sinon de jeux libres dans les locaux du périscolaire. Des activités seront mis en place par les animatrices dès le mois d'octobre, en fonction des objectifs du présent projet pédagogique.

Le soir, de 17h15 à 18h15, les activités se déroulent régulièrement avec des bénévoles ou une animatrice en concordance avec le projet d'animation.

Ces activités mises en place sont facultatives et fonctionnent par inscription de la part des parents. Les enfants n'y participant pas joueront librement avec la possibilité de faire leurs devoirs ; toujours sous la surveillance d'une animatrice.

De 18h15 à 18h30, le retour au calme se fait par le biais de jeux libres.

✓ Journée type à l'accueil périscolaire :

De 7h00 à 8h30 : Accueil des enfants, jeux calmes puis départ pour l'école.

De 11h30 à 12h45 : Accueil des enfants, lavage des mains, repas au collège. Retour au périscolaire ou au parc.

De 12h30 à 13h15 : Jeux libres ou activité puis départ à l'école.

De 13h15 à 13h30 : Temps calme puis départ pour l'école.

De 16h30 à 17h15 : Accueil des enfants, lavage des mains puis goûter.

De 17h15 à 18h15 : Activités prévues dans le cadre du projet d'animation.

De 18h15 à 18h30 : Jeux libres, retour au calme puis départ des enfants.

5. Les relations dans l'équipe d'adultes

✓ Relations entre adultes, vie de l'équipe

L'équipe se réunit une toutes les deux semaines, pour faire le point sur les semaines passées et à venir. Chaque participante peut s'exprimer de façon libre mais respectueuse, sur les points positifs et négatifs. Il est important que chacune ressorte sereine de cette réunion.

La directrice reste disponible pour l'ensemble de l'équipe en cas de problèmes.

La directrice et le directeur territorial d'association et de projet se réunissent régulièrement pour une réunion de coordination.

✓ Relations avec l'organisateur

L'organisateur Familles Rurales Sancey rédige le projet éducatif qui définit les valeurs et les intentions éducatives qu'ils souhaitent transmettre. Celles-ci sont reprises dans le projet pédagogique.

La directrice s'engage à informer le directeur territorial d'association et de projet, Mr Amine Homri, et la Présidente de Familles Rurales Sancey, Mme Béatrice Renard, de tout incident qu'elle jugera utile de communiquer.

✓ Rôle formateur de la directrice, suivi des stagiaires

La directrice s'engage à former du mieux possible les stagiaires et à les aider à s'intégrer à l'équipe. Les objectifs seront discutés avant le stage entre la directrice et les stagiaires et l'équipe d'animation mettra en œuvre les moyens nécessaires pour que ces objectifs soient atteints.

La directrice recueillera les avis objectifs des animatrices afin d'en faire une synthèse et une appréciation à la fin du stage.

6. Evaluation

Ce projet pédagogique pourra être évalué suivant le ressenti des parents, des enfants et de l'équipe d'animation.

Les parents pourront s'exprimer auprès de l'équipe lors de l'arrivée des enfants le matin ou du départ le soir.

Les enfants pourront s'exprimer sur leurs envies et besoins tout au long de l'accueil et l'équipe s'attachera à répondre à ces besoins du mieux possible.

Ce projet pédagogique sera également évalué lors des réunions du personnel tout au cours de l'année afin d'y rester fidèle le plus possible, tout en jugeant si l'on s'approche ou non des objectifs fixés. Trois réunions spécifiques seront organisées au cours de l'année mais l'équipe s'attachera à s'y référer le plus souvent possible.

Sancey, le 01/09/2024.

Mélanie LUX

Directrice de Structure

Marie-Noëlle GALLECIER

Animatrice

Dylan SEARA

Animateur

Christelle MUSY

Animatrice

Coralie MICHELI

Animatrice

Emeline DEVILLERS

En apprentissage CAP AEPE